



**Relevé des délibérations du Conseil d'administration du
16 septembre 2022**

Le Conseil d'administration a approuvé :

- Le procès-verbal de la séance du 24 juin 2022

Questions financières

- Le budget rectificatif n° 1 pour 2022
- La modification des taux de remboursement des frais de nuitée
- Les tarifs de location des locaux

Questions de ressources humaines

- La liste des primes de responsabilité pédagogique et le taux maximum pouvant être perçu
- La liste des primes de charges administratives et le taux maximum pouvant être perçu
- La composante C2 du régime indemnitaire pour les enseignants et chercheurs
- La campagne d'emploi

Questions de formation

- La convention relative au master Économie du travail et ressources humaines avec l'Université Lumière - Lyon 2
- La convention relative au double parcours Sciences Po Lyon – *Saint-Etienne School of Economics* de l'UJM
- La convention relative au double parcours Sciences Po Lyon – Faculté de droit de l'UJM
- Le règlement des études et des examens pour l'année universitaire 2022-2023

Le Conseil d'administration a été informé :

- De l'état d'avancement du contrat d'établissement
- De l'avancement du projet de Contrat de plan État-Région
- Des actualités du réseau ScPo et des concours d'entrée
- Des résultats de l'enquête d'insertion professionnelle
- Des conventions signées par la directrice depuis le 24 juin 2022.